

Le Président

Jean-Claude SANDRIER

Membre honoraire de l'Assemblée nationale

Chevalier de la Légion d'Honneur

Monsieur Alain VIDALIES
Secrétaire d'Etat chargé des Transports
de la Mer et de la Pêche

Hôtel de Roquelaure
246, bd Saint-Germain
75007 Paris

Affaire suivie par : Mounire LYAME

Réf. 1601-08

Vierzon • le 18 avril 2016

Monsieur le Ministre, *Cher Alain,*

Vous trouverez ci-joint la déclaration du dernier conseil d'administration de notre association concernant l'annulation de la déclaration d'utilité publique du barreau LGV Poitiers-Limoges.

Nous pensons que cette décision du Conseil d'Etat vient renforcer la responsabilité du gouvernement à l'égard de la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse (POLT), troisième radiale nationale, qui dessert 4 régions et irrigue directement ou indirectement un quart des départements de notre pays.

Nous pensons que désormais le gouvernement doit accélérer de façon importante la modernisation de l'axe Paris-Orléans-Limoges-Toulouse. Cela concerne aussi bien les infrastructures, les matériels roulants, la qualité et la fréquence des dessertes.

Il convient de prendre rapidement la décision d'un nouvel accroissement des crédits pour les infrastructures, de décider l'attribution des nouveaux trains sur la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse dès 2020. Ces décisions de modernisation rapide et ambitieuse vont permettre de relancer la fréquentation de cet axe.

Dans ces conditions il convient d'écarter toute vision de court terme envisageant un tronçonnage de la ligne en fonction d'une rentabilité supposée excluant l'impact de la modernisation de la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse. Casser l'unité de cette ligne serait une erreur, elle doit au contraire offrir un maximum de possibilités de dessertes.

C'est à cet objectif que nous travaillons avec notre sondage auprès des usagers et de futurs usagers, que nous lançons actuellement.

Ce sont ces éléments nouveaux qui doivent inspirer le rapport Philizot : une vision dynamique prenant en compte l'avenir qui s'ouvre à un développement exceptionnel de la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse et non une vision limitée, figée, sur un constat présent.

.../...

Le 3 mai prochain vous réunissez une partie des élus de la ligne Paris-Orléans-Limoges-Toulouse, nous souhaitons que notre message soit entendu voire partagé pour l'intérêt, pensons-nous, de nos territoires et de leurs habitants.

En vous remerciant de votre attention, nous vous adressons nos plus respectueuses salutations.

Jean-Claude SANDRIER

